



L'an deux mille vingt le vingt février,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Catherine
MOULIN

Nombre de conseillers en exercice : 10

Date de convocation : 11/02/2020

Présents : **CHAPELLIER, HOEZELLE, MOREL, MOULIN, PICHON, ROMANET, CARTON,**

Absents : **DETOLLE, BORDAS, ASTIE,**

Pouvoirs : **M DETOLLE donne pouvoir à Mme MOULIN**

Mme BORDAS donne pouvoir à Mme ROMANET

Secrétaire : **HOEZELLE,**

DCM 2020/03: organisation du temps scolaire

Le conseil d'école a décidé de conserver l'organisation actuelle du temps scolaire sur une semaine de 4 jours, avec pour horaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00-12h00 et 13h30-16h30.

Pour que le choix soit entériné par l'inspection académique, il faut que le conseil municipal délibère dans le même sens.

Le Conseil municipal à l'unanimité valide la semaine de 4 jours avec pour horaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00-12h00 et 13h30-16h30

À Faux-la-Montagne, le 21/02/2020.

La Maire,

Catherine MOULIN

